



N° 63/2016

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

---

---

## RAPPORT D'INFORMATION

PRÉSENTÉ

*à la suite de la mission effectuée en République arabe d'Égypte  
du 22 au 29 mai 2016*

PAR UNE DÉLÉGATION DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-ÉGYPTE <sup>(1)</sup>

---

(1) Cette délégation était composée de M. Philippe FOLLIOU, *Président*, MM. Jean-Luc REITZER et Gwendal ROUILLARD, *membres du groupe d'amitié*.

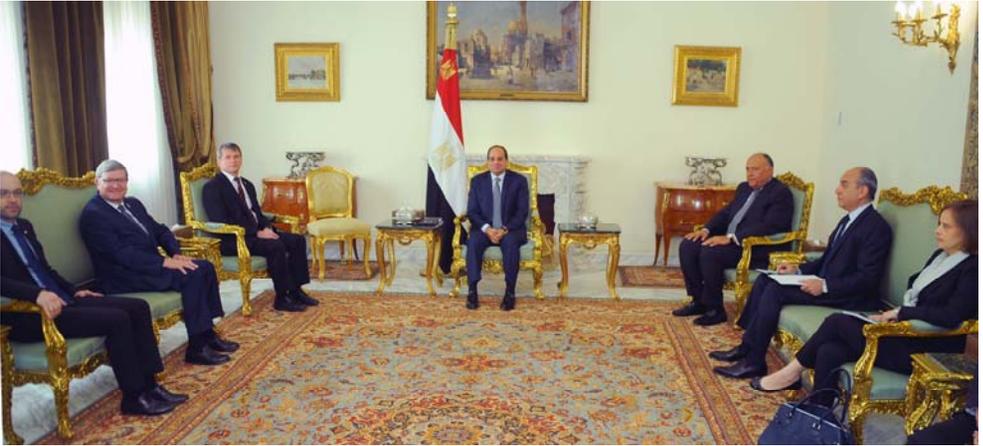


## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>I. LA FRANCE ET L'ÉGYPTÉ SONT UNIES PAR DES OBJECTIFS COMMUNS : LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA STABILITÉ RÉGIONALE .....</b>	<b>9</b>
A. DEUX PAYS CONFRONTÉS AU TERRORISME .....	10
B. DES ANALYSES CONVERGENTES SUR LES CRISES RÉGIONALES	12
C. L'INTENSIFICATION DES RELATIONS BILATÉRALES.....	14
D. L'INDISPENSABLE ATTENTION À L'ÉQUILIBRE ENTRE SÉCURITÉ ET DROITS DE L'HOMME .....	14
<b>II. LE RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN ÉGYPTÉ TRADUIT L'APPROFONDISSEMENT DES LIENS ENTRE LES DEUX PAYS.....</b>	<b>19</b>
A. LES ACTIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET ÉDUCATIVES ....	19
B. L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT .....	20
C. LA COOPÉRATION MILITAIRE .....	23
D. LA PRÉSENCE ÉCONOMIQUE.....	24
E. LA QUESTION CENTRALE DU TOURISME .....	26
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXES :</b>	
<b>1. PROGRAMME DE LA MISSION.....</b>	<b>33</b>
<b>2. LA VISITE DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT SISSI DANS LA PRESSE ÉGYPTIENNE.....</b>	<b>38</b>
<b>3. ACTIVITÉS DU GROUPE D'AMITIÉ AU COURS DE LA LÉGISLATURE..</b>	<b>39</b>







**La délégation a été reçue par M. Abdel Fattah al Sissi, président de la République**



**La délégation a rencontré M. Ali Abdel Al, président du Parlement, en présence du Dr Ayman Aboul Ella, président du groupe d'amitié Égypte-France, et de Mme Samia Rafla, membre du groupe**

## INTRODUCTION

Une délégation du groupe d'amitié France-Égypte, conduite par Philippe Folliot, son président, député Union des démocrates et indépendants du Tarn, et composée de Jean-Luc Reitzer, député Les Républicains du Haut-Rhin, et Gwendal Rouillard, député Socialiste, écologiste et républicain du Morbihan, a effectué un déplacement en Égypte du 22 au 29 mai 2016.

Cette mission avait été longtemps attendue puisque le dernier échange entre les groupes d'amitié France-Égypte et Égypte-France remontait à l'an 2000, au cours duquel une délégation du groupe d'amitié Égypte-France s'était rendue à Paris, à l'invitation de M. Patrick Bloche, alors président du groupe d'amitié.

Dès la constitution du groupe d'amitié France-Égypte, en novembre 2012, Philippe Folliot avait fait part de son souhait de pouvoir organiser un déplacement d'une délégation du groupe d'amitié au cours de la législature. Mais cette volonté s'est heurtée aux soubresauts de l'histoire égyptienne de ces dernières années. En effet, à la suite de la démission d'Hosni Moubarak, des élections législatives, remportées par les Frères musulmans et les partis salafistes, avaient eu lieu en janvier 2012, mais le Parlement a été dissous dès le mois de juin par la Haute Cour constitutionnelle, à la veille du second tour de l'élection présidentielle qui a conduit M. Mohamed Morsi au pouvoir. Il fallut ensuite attendre jusqu'à la fin de l'année 2015 pour que se tiennent de nouvelles élections législatives, après la destitution du Président Morsi, l'adoption d'une nouvelle constitution et l'élection à la présidence de la République de M. Abdel Fattah al-Sissi. La nouvelle chambre des Représentants est entrée en fonction le 10 janvier 2016.

Les groupes d'amitié du Parlement égyptien ayant été constitués fin avril, Philippe Folliot a pu enfin mettre en œuvre l'autorisation du Bureau, obtenue pour 2015 et renouvelée pour 2016, et constituer une délégation, dans un délai très court qui explique qu'elle ait été réduite à trois députés. Son homologue égyptien, Dr Ayman Aboul Ella, a fort aimablement accepté l'organisation d'une mission en un temps très limité : il apparaissait en effet difficile de remettre à plus tard cette visite dans la mesure où la période de jeûne du Ramadan devait commencer début juin, où une visite du Président du Sénat français était prévue à l'automne, et où la perspective des élections législatives françaises rendait malcommode un report au début de l'année 2017. Cette mission a ainsi constitué la première visite d'un groupe d'amitié étranger au Parlement égyptien nouvellement élu, ce qui est un symbole fort de l'étroitesse de l'amitié entre les deux pays.

Conformément aux souhaits de Philippe Folliot, le déplacement a comporté trois parties<sup>1</sup> : une première au Caire, pour des échanges avec le groupe

---

<sup>1</sup> Cf. le programme détaillé, en annexe 1.

d'amitié Égypte-France et d'autres collègues parlementaires, mais aussi des entretiens avec les plus hautes autorités de l'État (le président de la République, M. Ismaïl Cherif, le Premier ministre, M. Sameh Choukri, le ministre des Affaires étrangères, M. Shawki Ibrahim Abdel-Karim Allam, le Grand Mufti) ; une deuxième à Alexandrie, consacrée à la coopération franco-égyptienne, notamment dans les domaines de la défense et de la culture ; une troisième dans la Sinaï, sur la situation du tourisme.

Il convient de rappeler que cette mission s'est déroulée dans un contexte très particulier, quelques jours après que s'était abîmé en mer un Airbus A 320 d'Egyptair faisant la liaison entre Paris et Le Caire, avec 66 personnes à son bord, dont trente Égyptiens et quinze Français. Bien que les causes de ce crash restaient inconnues, le spectre du terrorisme, qui avait déjà frappé très durement la France comme l'Égypte au cours des mois précédents, planait sur la mission. Les députés ont rendu un hommage symbolique aux victimes de cette tragédie, d'abord avec leurs collègues alexandrins, puis avec le gouverneur de la ville.

Ce contexte n'a conduit à aucun autre changement de programme : la délégation n'a pas songé un instant à remettre son voyage, effectué sur Egyptair, et n'a pas voulu renoncer à une visite du monastère Sainte-Catherine du Mont Sinaï, en dépit de mises en garde répétées, notamment de la part des diplomates français. Elle a eu raison, puisque tout s'est parfaitement passé.

Toutes les rencontres auxquelles la délégation a participé se sont déroulées dans un climat très amical et chaleureux. Les députés n'en ont pas moins abordé systématiquement la question des droits de l'Homme : leurs interlocuteurs ne s'en sont jamais offusqués, et ont toujours répondu courtoisement ; aucun d'entre eux n'a nié les difficultés rencontrées dans ce domaine. On a là une illustration de l'utilité et l'importance de la diplomatie parlementaire, qui permet d'aborder des sujets délicats plus librement que ne peuvent le faire les représentants du pouvoir exécutif.

La délégation tient à remercier toutes les personnes qui ont accepté de la recevoir, au premier rang desquels le Président Sissi, qui lui a accordé un long entretien, ainsi que tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'organisation de son déplacement en Égypte, avec des remerciements particuliers à M. André Parant, ambassadeur de France en Égypte, à M. Ehab Badawy, ambassadeur d'Égypte en France, et à leurs collaborateurs.

## **I. LA FRANCE ET L'ÉGYPTE SONT UNIES PAR DES OBJECTIFS COMMUNS : LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA STABILITÉ RÉGIONALE**

Si la France et l'Égypte ont noué des liens étroits depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, notre pays ayant concouru à la modernisation et au développement de l'Égypte, les relations bilatérales ont été plus ou moins denses, selon l'évolution de la situation du Proche-Orient et le positionnement politique des autorités nationales. La France a apporté son soutien à la transition politique déclenchée par la révolution du 25 janvier 2011, tout en suivant avec attention l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans, puis leur éviction, et l'établissement d'un nouveau régime.

La feuille de route du 8 juillet 2013, élaborée au lendemain de la destitution du président Morsi, a désormais été entièrement mise en œuvre : une nouvelle constitution a été adoptée par référendum, les 14 et 15 janvier 2014, avec un taux d'approbation de plus de 98 % et un taux de participation de 38,6 % ; l'ancien ministre de la Défense, M. Abdel Fattah al-Sissi a été élu président de la République en mai 2014, avec 96,9 % des suffrages et un taux de participation de 47,5 % ; enfin, les élections législatives, organisées en deux étapes entre le 17 octobre et le 2 décembre 2015, ont doté le pays d'un Parlement.

Ce dernier n'a pas été élu sous les meilleurs auspices, dans la mesure où le taux de participation s'est limité à 28 % (contre 55 % aux législatives précédentes, en 2011), où les modes de scrutin étaient très complexes<sup>1</sup>, et où certains partis en étaient exclus. Il soutient très majoritairement la politique conduite par le Président Sissi, mais plus de la moitié des députés se déclarent indépendants. Plus des deux tiers sont élus pour la première fois. Mme Dalhia Youssef, la vice-présidente de la commission des Affaires étrangères, qui a reçu la délégation avec plusieurs de ses collègues, a fièrement souligné la diversité des parlementaires : 89 sur 592 (soit 15 %) sont des femmes, un député sur trois a moins de quarante ans, 9 % sont des personnes à mobilité réduite, et on compte trente-six chrétiens parmi eux. Le Parlement reflète ainsi la complexité sociologique du pays.

L'Égypte a donc enfin, depuis peu, retrouvé des institutions en mesure de fonctionner et de relever les défis qui l'attendent : les interlocuteurs égyptiens de la délégation ont insisté sur deux sujets particulièrement préoccupants à leurs yeux, la menace terroriste et l'instabilité régionale. Confrontée elle-aussi à ces périls, la France s'est tout naturellement rapprochée de l'Égypte : les deux pays tâchent d'unir leurs forces pour les combattre.

---

<sup>1</sup> Une partie des députés ont été élus au scrutin uninominal, une autre partie (120) au scrutin de liste ; 24 députés ont été nommés par le Président : celui-ci a veillé à nommer autant de femmes que d'hommes ; un système de quota s'applique également, notamment en faveur des chrétiens.

## A. DEUX PAYS CONFRONTÉS AU TERRORISME

Chacune des rencontres entre la délégation et des personnalités égyptiennes a commencé avec un échange de condoléances pour les victimes du crash de l'Airbus d'Égyptair, qui était très récent. Au moment de la mission, les causes de ce crash n'étaient pas connues ; l'ambassadeur de France au Caire estimait que les éléments dont il disposait ne permettait absolument pas de trancher entre l'hypothèse d'un accident et celle d'un acte terroriste (le temps était beau, l'avion en bon état, les pilotes expérimentés, ce qui conduirait à penser à l'utilisation d'une bombe, mais aucun satellite n'avait repéré d'explosion dans la zone et aucune revendication crédible n'était intervenue depuis) ; néanmoins, les interlocuteurs de la délégation, et en particulier les parlementaires, semblaient pencher pour un acte de terrorisme, à la suite du ministre de l'Aviation civile <sup>1</sup>.

Il était en tout cas clair que cette tragédie qui avait frappé simultanément les deux pays apparaissait comme une occasion de faire front ensemble contre l'adversité. C'est ainsi que la France avait immédiatement apporté son aide pour les opérations de récupération des boîtes noires de l'appareil, qui avaient abouti assez rapidement au repérage de l'une d'entre elle.

Le terrorisme n'est un phénomène récent ni en France, ni en Égypte : les deux pays ont été frappés à plusieurs reprises par des attentats au cours des dernières décennies. Mais, cette fois, ils sont victimes simultanément des mêmes adversaires. Cette situation a conduit à un renforcement de leurs liens.

Il n'est pas utile de revenir ici sur les attaques qui ont endeuillé notre pays, notamment en janvier puis en novembre 2015. En Égypte, alors que la situation sécuritaire s'était déjà dégradée pendant la présidence Morsi (voir *infra*), des attentats ont lieu régulièrement, partout dans le pays.

Celui qui a plus retenu l'attention des médias, notamment étrangers, est celui qui a détruit, le 31 octobre 2015, un avion russe qui venait de quitter la station balnéaire de Charm el-Cheikh, tuant 224 passagers et membres d'équipage. Bien que les autorités égyptiennes n'aient pas reconnu officiellement les causes de ce crash, il a été revendiqué par le mouvement Province du Sinaï, branche locale de Daech, et sa nature terroriste ne fait guère de doute.

Pour les autorités égyptiennes, les différents groupes terroristes qui frappent le pays se caractérisent par leur extrémisme religieux. En décembre 2013, alors que la plupart des attentats qui se multipliaient contre les forces de l'ordre étaient revendiqués par des mouvements djihadistes se disant liés à Al-Qaida, les Frères musulmans ont été décrétés « organisation terroriste » par la justice. Le Président Sissi a beaucoup insisté, lors de son entretien avec les députés, sur le fait que tous les groupes extrémistes, quels que soient leurs noms (Frères musulmans,

---

<sup>1</sup> Dans le cadre d'une conférence de presse, le 19 mai, M. Chérif Fathi avait déclaré, après avoir tenu des propos plus nuancés : « La possibilité d'une attaque terroriste est plus élevée que celle d'un incident technique. »

Al-Qaida, Daech, Chebbabs...), partageaient les mêmes idées et devaient être également combattus. Il a estimé que la pensée de l'islam politique était fasciste : ses partisans n'hésitent pas à tuer ceux qui s'opposent à eux.

L'implantation de Daech en Égypte ne fait pas de doute. Elle est très visible dans le nord du Sinaï, qui constitue une zone très dangereuse, où l'armée égyptienne mène une véritable guerre contre des djihadistes bédouins. Ceux-ci sont soupçonnés d'être à l'origine des attentats dans les stations balnéaires de Taba, Charm-El-Cheikh et Dahab au cours des années 2000. Ils auraient rejoint récemment Daech pour obtenir un soutien logistique et pourraient compter sur l'aide de bédouins contrebandiers dont les trafics ont été mis à mal par l'arrivée de l'armée à compter de l'été 2013. Si l'essentiel des violences se concentre dans cette zone, ces groupes jouent également un rôle dans des attentats perpétrés ailleurs dans le pays. Leur armement lourd provient du pillage des stocks libyens tandis que la Bande de Gaza leur sert de base arrière.

On voit bien que la position géographique de l'Égypte joue un rôle déterminant dans cette situation. Elle est en effet au cœur d'une zone où les conflits se multiplient : la déliquescence de l'État libyen, la domination du Hamas dans la Bande de Gaza, la guerre en Syrie sont d'évidents facteurs de déstabilisation. Le Président Sissi a aussi mentionné les situations en Irak, au Yémen, en Afghanistan et en Somalie comme des préoccupations de premier plan, déplorant le faible intérêt de la communauté internationale pour certains de ces pays.

Au cours d'une précédente visite en Égypte, en juillet 2014, Philippe Folliot, Jean-Luc Reitzer, Gwendal Rouillard et d'autres députés français, avaient déjà rencontré le Président Sissi – ils étaient même les premiers Français à être reçus officiellement par le président égyptien nouvellement élu – : celui-ci avait alors utilisé une image pour illustrer les positions de l'Égypte et de l'Europe face au terrorisme djihadiste, celle de la porte arrière et de la porte avant : si la première cède, il sera encore plus difficile de défendre la seconde.

L'Égypte se considère en effet comme aux avant-postes de la lutte contre le terrorisme international. Le Président de la République a estimé que, en défendant sa propre sécurité, son pays contribuait aussi directement à celle de l'Europe. Il pense que, si les Frères musulmans avaient été maintenus au pouvoir, l'Égypte serait devenue un tremplin pour les terroristes, dont elle fournirait des centaines de milliers. Il attend donc le soutien des Européens dans cette lutte, mais juge que tous les chefs d'État n'ont pas compris la gravité de la situation, contrairement au Président de la République française et à son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, dont il a salué la lucidité.

Lors de son entretien avec Shawki Ibrahim Abdel-Karim Allam, le Grand Mufti, la délégation a aussi abordé la question du terrorisme, sous l'angle de la radicalisation. Le Grand Mufti a souligné que la radicalisation trouvait son origine dans une mauvaise connaissance de la religion, et qu'elle touchait souvent des

personnes ayant vécu une conversion superficielle. Il a présenté le travail réalisé sous son autorité dans le but de corriger l'image de l'islam en mettant en avant ses véritables enseignements. Des pages Facebook ont été créées, en anglais, allemand et français, pour dénoncer le fait que les terroristes présentent leurs actes comme dictés par la religion musulmane (« *not in the name of islam* ») ; ont été publiés des DVD, dont les députés ont reçu un exemplaire, dans ces mêmes langues présentant la traduction de 1 000 fatwas, ainsi qu'un ouvrage, en format livre de poche, signé par le Grand Mufti, et intitulé *The ideological battle*, qui confronte, dans un langage simple, l'idéologie et les pratiques du prétendu État islamique à ce que disent véritablement le Coran et la tradition musulmane. Le Grand Mufti a indiqué que, fin 2015, une structure, dont le nom en anglais est General secretariat for fatwa authorities worldwide, avait été créée pour poursuivre cette tâche. Ces travaux se placent dans la droite ligne du discours du Président Sissi sur l'islam modéré.

La délégation estime très souhaitable que des liens approfondis se nouent entre les autorités religieuses égyptiennes porteuses de ce discours de modération et le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

## **B. DES ANALYSES CONVERGENTES SUR LES CRISES RÉGIONALES**

Cet objectif commun de lutte contre le terrorisme se double d'une convergence d'analyse sur les crises qui déchirent la région.

Le dossier libyen est apparu un sujet de préoccupation de premier ordre pour les autorités égyptiennes. L'Égypte souffre en effet directement des trafics d'armes et de la circulation des mercenaires qui franchissent impunément les frontières terrestres et maritimes entre les deux pays. Début 2015, elle a frappé à deux reprises des positions de Daech à Derna, et saisi le Conseil de sécurité, après l'assassinat de vingt-et-un Égyptiens coptes en Libye.

Comme la France, elle est très attachée à l'intégrité territoriale de la Libye. Elle n'est donc pas hostile à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, soutenu par la Communauté internationale, mais s'inquiète de la place qui pourrait être accordée en son sein aux mouvances islamistes (ou qu'elle qualifie ainsi), représentées dans l'actuel gouvernement siégeant à Tripoli. Le Président Sissi défend en effet l'idée que le peuple libyen ne veut pas des islamistes au pouvoir et il redoute les conséquences que leur présence pourrait avoir pour la région, mais aussi pour l'Afrique dans son ensemble et pour l'Europe.

Les autorités égyptiennes soutiennent le général Khalifa Haftar, le commandant en chef de l'Armée nationale libyenne, qui leur semble le seul capable de rétablir l'ordre en Libye, en particulier dans l'est du pays, frontalier de l'Égypte. Elles attendent du gouvernement d'union nationale qu'il lui fasse une place. La France n'y est pas hostile, mais s'efforce d'avoir une vision plus globale

de ce dossier, ce que son éloignement géographique facilite. La sécurisation de la frontière est la priorité absolue des Égyptiens, et notre pays lui apporte son aide pour l'amélioration de sa surveillance.

La convergence de vue est encore plus nette sur le dossier israélo-palestinien. C'est l'Égypte qui a obtenu le cessez-le-feu qui a mis fin au conflit de Gaza en août 2014, avant d'organiser, en octobre 2014, au Caire, une conférence internationale pour la Palestine et la reconstruction de Gaza.

L'Égypte est étroitement associée à l'Initiative française de relance du processus de paix. M. Sameh Choukri, le ministre des Affaires étrangères, a participé à la réunion de Paris du 3 juin ; lors de son entretien avec la délégation, il s'était félicité de cette initiative et avait espéré qu'elle parvienne à « faire bouger les choses ». Il avait souligné la situation de blocage dans laquelle se trouvait notamment la Bande de Gaza, toujours dirigée par le Hamas, soutenu selon lui par les Frères musulmans, la Turquie et le Qatar : la population souffre terriblement de l'embargo et des tirs israéliens, dont il tient le Hamas responsable.

Comme indiqué *supra*, le Hamas soutient les terroristes du nord du Sinaï, et leur apporte une aide logistique et un abri pour échapper aux frappes de l'armée égyptienne. Les terroristes se réfugient dans la Bande de Gaza en empruntant les tunnels que l'armée égyptienne s'efforce de détruire. Grâce à des relations redevenues confiantes avec Israël, l'Égypte a été autorisée à stationner des troupes à proximité immédiate de la frontière. La coopération israélienne a joué un rôle dans les progrès réalisés au cours des derniers mois par l'armée égyptienne contre les djihadistes du nord du Sinaï.

Le dossier syrien préoccupe également les autorités égyptiennes, qui accueillent 136 000 réfugiés syriens enregistrés par le Haut-commissariat aux réfugiés, environ 300 000 au total <sup>1</sup>. Le Président Sissi a estimé que la situation en Syrie était de plus en plus incontrôlable et ne pourrait être résolue que par les armes. Il préconise une solution pacifique reposant sur le respect de l'intégrité du territoire national et la prise en compte de la volonté du peuple. Il faut trouver une solution pour les groupes armés, afin d'éviter que, comme en Irak, ils nuisent durablement au retour à la stabilité. Il voit comme un signe inquiétant l'implication croissante de l'Irak et de la Russie dans ce conflit.

L'Égypte a organisé à deux reprises des réunions de mouvements d'opposition, au Caire, au premier semestre 2015, et participe, comme la France, au Groupe international de soutien pour la Syrie.

Il existe désormais un dialogue de haut niveau franco-égyptien sur les crises régionales et la lutte contre le terrorisme et un Haut Comité militaire présidé par les chefs d'état-major des armées sera créé en 2017.

---

<sup>1</sup> Comme l'a souligné le président du Parlement, les Syriens ne constituent qu'une petite part de l'ensemble des réfugiés présents sur le territoire égyptien, qu'il estime à 5 millions, principalement en provenance d'Irak et d'Érythrée.

### **C. L'INTENSIFICATION DES RELATIONS BILATÉRALES**

Lorsque, à la suite de la chute du président Moubarak, les Frères musulmans avaient accédé au pouvoir en Égypte, la diplomatie française avait dû s'en accommoder, reconnaissant qu'ils avaient été élus démocratiquement. Mais les prises de position répétées du président Morsi contre l'intervention française au Mali n'avaient pas été appréciées à Paris.

Le renversement, aux lendemains des manifestations massives du printemps 2013, du président de la République a été suivi d'une période d'attentisme. Mais l'adoption d'une nouvelle constitution, en janvier 2014, puis l'élection du Président Sissi, investi le 8 juin suivant, ont rassuré la diplomatie française de la volonté des nouvelles autorités d'achever la mise en œuvre de la feuille de route du 8 juillet 2013 relative à la transition démocratique.

Comme Philippe Folliot l'a rappelé au Président Sissi, il a conduit la première délégation française qui a rencontré officiellement le nouveau chef de l'État, fin juin 2014. Depuis, les visites bilatérales ont été très nombreuses.

Les premières visites ont été le fait des ministres des Affaires étrangères : M. Laurent Fabius s'est rendu en Égypte dès juillet 2014, dans le contexte de la crise à Gaza ; début septembre, son homologue, M. Sameh Choukry, est venu à Paris, où il s'est entretenu avec le Président de la République. Alors que les visites ministérielles se multipliaient, à partir de l'automne 2014, les deux chefs d'État se sont entretenus fin septembre à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Le Président Sissi a effectué une visite officielle en France fin novembre 2014 ; après avoir assisté, en août 2015, à l'inauguration des travaux d'élargissement du canal de Suez, le Président Hollande s'est à son tour rendu en Égypte en visite officielle les 17 et 18 avril 2016.

Philippe Folliot a lui aussi eu l'occasion d'aller en Égypte à plusieurs reprises depuis l'été 2014, mais jamais dans le cadre officiel du groupe d'amitié, d'où son attachement à réaliser ce déplacement du 22 au 29 mai.

Comme nous le verrons ci-dessous, ces échanges ne se sont pas limités à des discussions : ils se sont traduits par le renforcement des actions de coopération, dans de nombreux domaines.

### **D. L'INDISPENSABLE ATTENTION À L'ÉQUILIBRE ENTRE SÉCURITÉ ET DROITS DE L'HOMME**

Partout dans le monde, y compris dans les démocraties les plus anciennement établies, la lutte contre le terrorisme peut se traduire par certaines restrictions aux droits et libertés si on n'y prend pas garde. L'intention des députés français n'était évidemment pas de donner des leçons à leurs collègues, ou plus largement aux autorités égyptiennes ; mais il était de leur devoir, au nom de

l'amitié, d'attirer leur attention sur des excès qui nuisent à l'image du pays et pourraient, à terme, affaiblir la légitimité du pouvoir.

Le souci de sécurité de la population égyptienne est d'autant plus fort actuellement que le pays, habitué, sous le régime du président Moubarak, à ce que l'ordre règne, a traversé une période d'explosion de la criminalité lorsque les Frères musulmans étaient à sa tête.

Ainsi, d'après le ministère de l'Intérieur, les vols de voitures avaient augmenté de 400 % entre 2010 et 2012, le nombre de braquages de domicile était passé de 7 368 en 2010 à 11 699 en 2012, et les crimes commis à l'aide d'une arme à feu avaient grimpé de 250 %. Un quadruplement des enlèvements d'étrangers contre rançon avait même été observé, cette pratique, auparavant limitée au Sinaï, ayant tendance à s'étendre. Les causes étaient nombreuses : le chaos postrévolutionnaire, l'évasion de 23 700 prisonniers, en plus des 5 000 considérés comme de grands criminels, le flux croissant d'armes en provenance de Libye depuis la chute du colonel Kadhafi, la crise économique, mais aussi la déliquescence du système judiciaire, créant un climat d'impunité qui a entretenu cette délinquance, et l'impopularité et l'inefficacité de la police<sup>1</sup>.

À l'explosion de la criminalité « ordinaire », il fallait ajouter les violences visant des groupes minoritaires, aux premiers rangs desquels les Coptes et les Chiites. Les premiers ont été victimes d'incendies d'églises, d'intimidations, d'enlèvements à fin de racket, d'émeutes antichrétiennes et de diverses vexations (dont des refus d'autorisation pour agrandir ou construire des lieux de culte). Des lynchages publics de Chiites, se traduisant par plusieurs décès, ont aussi été à déplorer.

Cette période très difficile a laissé des traces parmi la population : désormais, la sécurité est une priorité, les droits de l'Homme apparaissant moins essentiels. Plusieurs interlocuteurs des membres de la délégation, et notamment leurs collègues députés, ont fait le récit d'épisodes traumatisants qu'ils ont connus pendant cette période : il est évident qu'ils ont eu très peur, et que le soulagement actuel est à la hauteur de cette peur. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas conscients de l'existence d'excès et de leurs responsabilités en tant que parlementaires.

La situation actuelle est en effet loin d'être parfaite. Comme le Président de la République française lors de sa visite officielle, la délégation a abordé cette délicate question à l'occasion de chacune de ses rencontres. Elle a en outre tenu à s'entretenir avec des militants des droits de l'Homme : inquiets pour leur liberté, les intéressés n'ont pas souhaité que leurs noms apparaissent dans ce rapport.

Il ne s'agit pas de dresser ici la liste des infractions aux droits de l'Homme constatés en Égypte au cours des dernières années : plusieurs organisations de

---

<sup>1</sup> D'après Delphine Minoui, « L'Égypte post-Moubarak rongée par la criminalité », Le Figaro, jeudi 2 mai 2013.

défense des droits de l'Homme s'efforcent de le faire, ce qui est leur rôle<sup>1</sup>. Les militants rencontrés par la délégation ont donné des exemples des mesures qui étaient régulièrement prises contre eux : assignation à résidence, gel de comptes bancaires, emprisonnement pour avoir bénéficié de financements étrangers, interdiction de voyager (une interdiction de ce type a d'ailleurs été prononcée pendant le bref séjour de la délégation)...

Ils ont aussi déploré les limites posées à la liberté d'expression, citant des écrivains emprisonnés pour blasphème. Quelques jours avant la visite du groupe d'amitié, c'est l'irruption de la police au siège du syndicat des journalistes pour y arrêter deux journalistes d'un site internet, qui avait déclenché des manifestations de protestation. Le lendemain de l'arrivée des députés français au Caire, le correspondant du journal *La Croix* en Égypte, Rémy Pigaglio, de retour de voyage à l'aéroport du Caire, a été placé en détention puis expulsé, sans être informé des raisons de ce traitement et en dépit des efforts de l'ambassade de France, relayés par les députés au cours de leurs rencontres avec les plus hautes autorités de l'État. Il est vrai que cette sévérité n'est pas absolue, et les responsables du pays peuvent donner des exemples de journalistes, notamment étrangers, publiant régulièrement des articles critiques sans être inquiétés. Mais il est clair que la situation n'est pas satisfaisante.

Si les militants rencontrés par la délégation partagent la volonté du pouvoir de lutter contre le terrorisme, ils dénoncent les abus des forces de l'ordre, et notamment la multiplication des cas d'arrestations arbitraires et de torture, cette dernière étant qualifiée d'habituelle. Les coups, l'usage de l'électricité, des conditions de détention inhumaines (absence d'hygiène, chaleur insupportable, extrême exigüité des lieux de détention, impossibilité de dormir...) sont présentés comme fréquents. Ces militants insistent sur le caractère contreproductif de ces mesures, qui conduisent à la radicalisation de certaines de leurs victimes, alors qu'elles sont censées combattre la radicalisation. Ils ont estimé à environ 40 000 le nombre des prisonniers politiques.

Les autres interlocuteurs de la délégation n'ont pas nié l'existence de ces problèmes : ils ont tenté d'en minimiser la fréquence, y voyant la persistance de pratiques anciennes condamnables, et mis l'accent sur la légitimité du combat contre le terrorisme, que personne ne songe à remettre en cause.

Les membres de la délégation ont été frappés par le fait que la rigueur des forces de l'ordre visait aussi bien les islamistes radicaux – ce qui pourrait se comprendre, même si cela reste inacceptable – que les libéraux – qui ne constituent certainement pas un danger pour la stabilité du pays. Ils n'oublient pas qu'il a fallu plus de 150 ans à la France pour devenir une vraie démocratie – qui demeure imparfaite –, mais ils déplorent que la récurrence d'événements tragiques entretienne la mauvaise image de l'Égypte, notamment à l'étranger : la mort dans le désert de l'ouest du pays de douze civils, dont huit touristes mexicains, pris

---

<sup>1</sup> Voir par exemple les fiches sur chaque pays établis annuellement par Human Rights Watch.

pour cible par les forces de sécurité qui auraient confondu leur convoi avec celui de combattants de Daech, celle du Français Éric Lang, battu à mort dans un commissariat en 2013 ou celle de l'Italien Giulio Regini, torturé à mort il y a quelques mois, l'annonce de centaines de condamnations à la peine capitale, prononcées en l'absence des intéressés, ne peuvent que retenir, à juste titre, l'attention des médias et achever de décourager les Occidentaux qui seraient tentés par un voyage dans le pays.

Les membres de la délégation ont eu le sentiment que leurs interlocuteurs étaient sensibles à leur démarche. Philippe Folliot a par exemple expliqué que les députés français pouvaient visiter inopinément tout lieu de privation de liberté situé sur le territoire national, afin de se rendre compte de la manière dont les détenus étaient traités : les députés égyptiens pourraient demander à se voir accorder ce même droit. Le Parlement, élu il y a seulement quelques mois mais déjà suspecté de faiblesse du fait des conditions de déroulement du scrutin, de sa diversité partisane très limitée et de sa capacité réduite à s'opposer aux initiatives de l'Exécutif<sup>1</sup>, gagnerait en légitimité s'il prenait fermement position en faveur d'un meilleur équilibre entre sécurité et respect des droits de l'Homme. L'existence d'une commission des droits de l'Homme en son sein, dont la délégation a rencontré une vice-présidente et quelques membres, est un premier signe positif : il appartient désormais aux parlementaires d'en faire une vigie des droits de l'Homme dans leur pays.

Plus largement, dans une perspective d'amélioration du fonctionnement des institutions démocratiques, M. Ali Abdel Al, le président du Parlement, a souhaité le développement d'une coopération entre l'assemblée qu'il préside et le Parlement français sur le travail technique. L'Assemblée nationale ayant beaucoup d'expérience dans ce domaine, comme en attestent les partenariats récemment mis en place, dans le cadre de programmes de l'Union européenne, avec les parlements marocain et tunisien, la délégation soutient cette demande et espère que le Président Bartolone, qui pourrait se rendre prochainement au Caire, acceptera qu'il y soit donné suite. Cette initiative permettrait aussi d'approfondir encore l'influence du droit français sur le droit égyptien.

---

<sup>1</sup> Depuis le début de la législature, le Parlement a validé près de 300 décrets-lois, ne s'opposant sur le fond qu'à deux d'entre eux, l'un visant à créer une taxe sur la valeur ajoutée, l'autre relatif à la fonction publique.



## **II. LE RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN ÉGYPTES TRADUIT L'APPROFONDISSEMENT DES LIENS ENTRE LES DEUX PAYS**

La présence française en Égypte est ancrée dans l'histoire, mais elle connaît depuis deux ans un renforcement important.

### **A. LES ACTIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET ÉDUCATIVES**

La coopération culturelle, scientifique et technique française en Égypte est une tradition qui ne s'essouffle pas. Elle est animée principalement par l'Institut français d'Égypte, qui est présent au Caire, à Alexandrie et à Héliopolis.

La place de premier plan de la recherche française dans le domaine de l'archéologie égyptienne est assurée par l'Institut français d'Archéologie orientale, le Centre franco-égyptien d'études des temples de Karnak, et le Centre d'études alexandrines, ainsi que par onze missions archéologiques.

La délégation a rencontré la directrice du Centre d'études alexandrines, Mme Marie-Dominique Nenna, avant de déjeuner avec son prédécesseur, M. Jean-Yves Empereur, et leur équipe. Outre l'excellence du travail de recherches effectué par cette USR (unité de service et de recherche) mixte, relevant de la tutelle du Centre national de la recherche scientifique et de celle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur, les députés ont pu constater l'ouverture du Centre en direction de partenaires égyptiens et du grand public. Il a par exemple travaillé, avec le ministère égyptien des Antiquités, à la restauration de mosaïques, qui devraient être prochainement exposées à Bruxelles avant d'être présentées dans un musée qui pourrait leur être consacré, à Alexandrie. Le centre assure la formation de professeurs des universités égyptiennes, ainsi que d'élèves, susceptibles de devenir inspecteurs de fouilles, restaurateurs, chargés d'inventaires ou de muséographie. Il mène aussi un travail de diffusion de la connaissance, par exemple auprès des écoles locales par l'intermédiaire d'un service pédagogique et en organisant, chaque automne, des Journées du patrimoine alexandrin autour d'un thème.

La coopération universitaire franco-égyptienne repose principalement sur les filières francophones implantées dans les universités égyptiennes et secondairement sur l'Université française d'Égypte (UFE). Si les premières donnent de très bons résultats, ceux de l'UEF restent modestes : créée en 2003 sur une initiative conjointe des présidents Chirac et Moubarak, elle ne compte que 350 élèves, répartis entre quatre départements. L'ambassadeur de France, M. André Parant, attribue ce succès limité à la localisation périphérique de son campus, situé à une heure du centre-ville du Caire, et surtout au fait que l'ensemble des cours est dispensé en français. Le vivier d'étudiants n'est pas très large, d'autant que les filières francophones des universités égyptiennes en attirent

une bonne part. C'est pourquoi il plaide pour le développement d'une offre de formation en anglais, afin d'élargir son public.

Il existe une autre université entièrement francophone en Égypte, l'Université Senghor, implantée à Alexandrie, que la délégation a visitée. Fondée au sommet de la francophonie de Dakar, en 1989, elle est à la fois un opérateur de la francophonie, comme TV5 Monde ou l'Agence universitaire de la Francophonie, et une université de troisième cycle, ayant vocation à former les cadres africains du secteur public et du secteur privé. Elle propose des masters spécialisés au sein de quatre départements (administration et gestion, environnement, culture, santé publique), ainsi que des doctorats dans les mêmes domaines. 190 étudiants sont formés dans ses locaux d'Alexandrie, tandis que d'autres le sont au sein de différents campus installés dans d'autres pays africains. Dépourvue de corps professoral permanent, l'Université fait appel à des professeurs, majoritairement français, en fonction des besoins, ce qui lui assure une grande réactivité. Elle met ainsi en place des campus assurant la formation d'étudiants dans les domaines dans lesquels les autorités du pays ont signalé des besoins, puis les ferme lorsque ces besoins ont été satisfaits. Ce développement est autofinancé. Elle propose également des programmes de formation continue, selon les demandes qu'elle reçoit. Il est vrai que son vivier inclut tous les pays francophones africains, et que peu d'Égyptiens y sont formés. La délégation a trouvé très intéressant le travail réalisé par cette université, qui allie pragmatisme et efficacité, et estime qu'il doit être fortement soutenu par la France, pour son apport décisif au développement de l'Afrique et à la francophonie.

Le français reste la deuxième langue étrangère étudiée en Égypte, qui est membre permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie, et la langue d'enseignement pour les 45 000 élèves des écoles bilingues, qui sont le plus souvent confessionnelles, et souvent prestigieuses. C'est dans des établissements de ce type que la plupart des députés francophones membres du groupe d'amitié ont été éduqués.

La francophonie a aussi une place importante au sein de la Bibliotheca Alexandrina, que la délégation a eu l'occasion de visiter rapidement au cours de son séjour. La Bibliotheca, qui est aussi un véritable centre culturel, a bénéficié en 2010 d'un don de 500 000 ouvrages français de la part de la Bibliothèque nationale de France : un département a été créé pour les accueillir, qui en fait l'une des premières bibliothèques de livres francophones hors de France, et la première du Proche et du Moyen-Orient.

## **B. L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Comme dans la plupart des pays en développement, c'est principalement par l'intermédiaire de l'Agence française de développement (AFD) que notre pays intervient en Égypte.

Sa présence n'est pas très récente, puisqu'elle s'est concrétisée, dès 2007, par l'ouverture d'un bureau au Caire, afin d'accélérer l'identification et l'instruction des projets et d'établir un dialogue suivi avec l'administration égyptienne et les partenaires potentiels de l'AFD dans les secteurs public et privé. Mais, comme cela apparaît très clairement sur le site internet de l'AFD<sup>1</sup>, les activités de celle-ci ont connu un développement considérable au cours des dernières années.

Le projet le plus important financièrement concerne la construction de la troisième phase de la ligne 3 du métro du Caire ; elle repose sur un cofinancement européen (AFD, Banque européenne d'investissement – BEI – et Union Européenne à travers la Facilité européenne d'investissement de voisinage, FIV). Sur un coût total estimé entre 1,65 et 2,1 milliards d'euros, l'AFD accorde à l'Égypte un prêt de 300 millions d'euros. Comme tout projet de transport collectif urbain, la prolongation de cette ligne a pour but de désengorger la circulation cairote – dont les membres de la délégation ont pu mesurer les difficultés –, d'améliorer la qualité de l'air et d'accroître l'accès des populations défavorisées au cœur économique de la ville.

Un autre financement à hauteur de 138 millions d'euros de prêt a été accordé pour l'extension du réseau de distribution de gaz et le raccordement des ménages dans onze gouvernorats : 1,5 million de ménages devraient en bénéficier sur une période de quatre ans. On peut aussi citer le projet visant à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans les quartiers informels du Caire et de Gizeh, par la réalisation de petits travaux publics à haute intensité de main d'œuvre, et à favoriser, par leurs entremises et le soutien à l'accès des MPE égyptiennes au crédit, le développement local, la création d'emploi et la génération de revenus : sur un coût total de 110 millions d'euros, l'AFD en prête 95 millions.

La vingtaine de projets actuellement financés par l'AFD, qui ne sont pas tous aussi onéreux, représente au total un encours de prêt de l'ordre du milliard d'euros.

Les projets mis en œuvre par le service de coopération technique de l'ambassade de France sont évidemment de taille plus modeste. Mais ils n'en sont pas moins intéressants. L'attention des membres de la délégation a été attirée, avant même son départ pour Le Caire, sur le projet « Femmes égyptiennes : pionnières pour l'avenir », initiée par leur collègue députée du Calvados et ancienne ministre de la Parité et de l'égalité professionnelle, Mme Nicole Ameline. La densité de son programme au Caire et les difficultés de la circulation dans la ville ont empêché les députés de se rendre dans le quartier de Mokkatam, où la mise en œuvre du projet a commencé. Une présentation leur a été faite par M. Christian Velud, l'attaché de coopération technique et multilatérale de l'ambassade de France, et M. Zakaria Haffar, le chef de projet.

---

<sup>1</sup> <http://www.afd.fr/base-projets/listerProjets.action?pays=EG>

Ce projet relève de la seconde des priorités retenues par l'ambassade dans le domaine du soutien à la société civile : l'aide aux réfugiés et la contribution à l'émancipation professionnelle des femmes. Il vise à préparer des jeunes filles à accéder à un emploi, en particulier dans les grandes entreprises françaises installées en Égypte qui sont partenaires du projet. Huit entreprises ont en effet signé une charte, le 19 avril 2016, marquant la création du club pour l'égalité et l'insertion professionnelle ; il s'agit de Crédit agricole, Saint-Gobain, L'Oréal, Orange, Naos Marketing, Général Electric, AccorHotels et Total. Elles proposeront des stages aux jeunes filles, lesquels devraient être suivis d'embauches permanentes. Les formations proposées et les critères de sélection des candidates seront déterminés en fonction de leurs possibilités d'accueil de stagiaires et de leurs besoins. La sélection et le tronc commun de formation, d'une durée de vingt-trois jours, seront confiés à trois ONG. Pour la première phase du projet, elles travailleront en partenariat avec Sœur Sarah, afin de profiter de son expérience du quartier et des infrastructures mises en place par Sœur Emmanuelle. Les premières formations devraient se dérouler pendant l'été 2016 et bénéficier à 450 jeunes filles.

Le financement du projet repose sur le ministère des Affaires étrangères et du développement international, à hauteur de 200 000 euros, la Fondation Sawiris pour le développement social, pour le même montant, et l'ONU Femmes, à hauteur de 100 000 euros. Il s'agit d'une première phase, qui se déroulera dans quatre quartiers du Caire. En cas de succès, une phase nationale est prévue, qui devrait conduire à implanter ce modèle de partenariat public-privé dans les régions défavorisées de Moyenne et Haute-Égypte, ce qui supposera de trouver des bailleurs internationaux susceptibles d'en assurer le financement. Une phase régionale est envisagée, peut-être dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

Ce projet est apparu très prometteur aux membres de la délégation, notamment grâce à l'implication des entreprises : si, à ce stade, il s'agit d'entreprises françaises, elles pourraient être rejointes ensuite par des entreprises égyptiennes ou étrangères. Une difficulté leur a été signalée : alors que, cet été, l'attaché de coopération technique et le conseiller de coopération et d'action culturelle, qui se sont beaucoup impliqués dans le projet, quittent leur poste, le contrat du chef de projet arrive également à son terme. Pour assurer le suivi du projet dans de bonnes conditions, au moment où il va commencer à porter ses fruits, il faudrait que l'ambassade puisse recruter un jeune volontaire international : il semblerait que son budget ne le lui permette pas. La délégation estime que l'intérêt du projet justifie pleinement que le ministère des Affaires étrangères et du développement international lui accorde les moyens supplémentaires – modestes au demeurant – nécessaires.

Si les efforts de la France en faveur du développement de l'Égypte méritent d'être salués, il est évident que le pays ne pourra pas enregistrer de progrès décisifs dans ce domaine sans la maîtrise de sa démographie. Le pays, dont la population est déjà estimée à plus de 90 millions d'habitants, alors que seuls 5 % de sa superficie sont habitables, gagne plus de 2 millions d'habitants par

an. Il a été indiqué aux députés que l'Égypte était le seul pays du monde dont la transition démographique s'était amorcée avant de connaître un retour en arrière : après une baisse du taux de natalité, permise par des campagnes de sensibilisation efficaces, il est reparti à la hausse, pour atteindre environ 2,5 % par an (soit quatre fois le taux chinois). Les Frères musulmans, pendant leur bref passage au pouvoir, n'ont rien fait pour y remédier.

Les autorités actuelles semblent davantage préoccupées par ce problème : sans s'attaquer encore aux causes profondes de cette situation (la pauvreté et l'ignorance), elles envisageraient, selon un député, un système de sanction financière à partir du troisième enfant. Interrogé par les parlementaires, le Premier ministre a présenté un objectif de 2,1 % pour les prochaines années, insistant sur les investissements nécessaires pour obtenir cette baisse ; il a ensuite mentionné les projets de villes nouvelles – au premier rang desquelles une nouvelle capitale située entre Le Caire et le canal de Suez – que les autorités souhaiteraient créer pour que la population soit répartie plus harmonieusement sur le territoire national. Le Grand Mufti, avec lequel les députés ont aussi abordé la question, a évoqué une réflexion en cours sur une fatwa visant à réduire le nombre des naissances : cette piste mériterait certainement d'être suivie, l'idée que la contraception constitue un péché entretenant les réticences d'une partie de la population.

### **C. LA COOPÉRATION MILITAIRE**

Comme on peut le constater, le domaine militaire est loin d'être le seul dans lequel la coopération française progresse. Mais il est évident que c'est un domaine dans lequel beaucoup a été fait, en peu de temps. Le renforcement de la coopération militaire bilatérale est permis par la convergence d'analyse soulignée plus haut, et par des intérêts communs : la modernisation de l'appareil sécuritaire égyptien, souhaitée par le Président Sissi, renforcera la stabilité du pays, dans un contexte régional complexe, et favorisera sa contribution opérationnelle à la lutte contre le terrorisme ; parallèlement, la France assure la liberté de circulation de ses avions et navires de guerre transitant par l'Égypte vers des zones d'opérations.

La coopération, qui comporte un important volet de partage d'expériences et de formation, trouve sa traduction la plus visible dans le domaine de l'armement. La presse a beaucoup parlé du contrat avec Dassault Aviation pour la fourniture de 24 avions Rafale, dont six ont déjà été livrés, ainsi que du rachat par l'Égypte des deux bâtiments de projection et de commandement (BPC) Mistral, initialement destinés à la Russie – leur livraison est prévue en juin et septembre 2016.

La délégation s'est intéressée à la mise en œuvre du contrat remporté par DCNS pour la fourniture de quatre corvettes de type GOWIND, la première devant être fabriquée à Lorient, les trois autres devant être assemblées à Alexandrie à partir de kits fabriqués en France. Une visite du chantier naval d'Alexandrie où il est prévu d'effectuer cet assemblage figurait dans la partie

alexandrine de son programme. Elle a dû y renoncer à cause d'un conflit social sur les conditions de rémunération du personnel égyptien du chantier, qui s'est traduit par une grève et le blocage de l'accès au site. Elle a néanmoins pu rencontrer la plupart des ingénieurs français de DCNS chargés de ce contrat, avant de bénéficier d'une présentation détaillée du projet.

Le chantier naval d'Alexandrie est un chantier civil à capitaux d'État, récemment rénové par un groupe chinois. Le personnel égyptien (environ 2 500 personnes) a une bonne expérience de la construction de navires civils, mais la construction de navires militaires est plus exigeante : les ingénieurs de DCNS sont chargés de fournir une assistance technique pour la mise à niveau du chantier et de veiller à la qualité du travail d'assemblage, les trois navires construits sur place devant être en tout point identiques à la corvette qui sera livrée depuis Lorient en septembre 2017. Le système de combat, très sophistiqué et spécialement conçu pour ce modèle de corvette, sera entièrement fabriqué à Lorient.

Sept ingénieurs français sont actuellement en poste permanent à Alexandrie ; ils seront dix-sept à terme, tandis qu'il pourra être fait appel à des experts de passage en fonction des besoins. 400 Égyptiens environ ont déjà été formés à Lorient, à l'occasion de séjours de deux à six semaines. M. Gwendal Rouillard, député du Morbihan, a salué les excellentes conditions dans lesquelles ils étaient accueillis, et l'attention des autorités locales à la qualité de leur séjour.

Sur le chantier naval, est aussi présente une autre équipe de la DCNS de sept personnes, qui exécute le contrat de fourniture d'une frégate FREMM, livrée en juillet 2015.

D'autres contrats pourraient être conclus prochainement, par exemple en matière de surveillance aérienne et des frontières, ou d'achat d'hélicoptères. Des discussions sont en cours pour l'achat de deux corvettes GOWIND supplémentaires. M. Rouillard a évoqué avec le Président Sissi la situation de blocage dans laquelle elles se trouvaient depuis quelque temps, insistant sur le fait que le prix unitaire pourrait être d'autant plus intéressant que les séries seraient longues, et les cycles courts. Il a formé le vœu que des avancées soient réalisées avant la visite du ministre égyptien de la Défense en France, annoncée pour début juin.

#### **D. LA PRÉSENCE ÉCONOMIQUE**

Le retour à la stabilité politique et sécuritaire en Égypte est naturellement favorable aux développements des échanges commerciaux et des investissements.

Le volume des échanges bilatéraux avait chuté de 18 % entre 2011 et 2013, puis s'est élevé autour de 2,6 milliards d'euros depuis 2014, année où il avait progressé de 2,8 %. D'après la Banque centrale d'Égypte, la France est le 8<sup>e</sup> partenaire commercial de l'Égypte sur l'année fiscale 2014/15 (4 % des

échanges totaux égyptiens), soit une place de mieux qu'en 2013/14 (3,6 % des échanges).

Le solde commercial bilatéral, traditionnellement excédentaire, a explosé en 2015 (+ 202 %) pour atteindre 1,6 milliard d'euros. En 2014, il avait déjà enregistré une hausse de 240 %, à 544 millions d'euros. L'Égypte constitue le 8<sup>e</sup> excédent commercial de la France en 2015 (le 19<sup>e</sup> en 2014).

Les exportations françaises vers l'Égypte ont augmenté de 33,8 % en 2015 pour atteindre 2,1 milliards d'euros (hors secteur de l'armement), soit leur plus haut historique. Cette reprise confirme la tendance observée en 2014 (+ 17,2 %), après deux années successives de baisse. L'Égypte est le 7<sup>e</sup> client de la France dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient et reste son 1<sup>er</sup> client au Proche-Orient. Les principaux postes à l'exportation sont les céréales (340 millions d'euros), les produits pharmaceutiques (230 millions d'euros), les moteurs et turbines (146,4 millions d'euros), les instruments de mesure, d'essai et de navigation (98,9 millions d'euros), les automobiles (95 millions d'euros), les équipements de communication (84,2 millions d'euros), les produits chimiques, l'aluminium, les produits laitiers et fromages et les produits pétroliers raffinés. Selon la Banque centrale d'Égypte, la part de marché de la France s'est renforcée à 4 % (2,4 Mds USD) en 2014/15 contre 2,8 % en 2013/14. La France se classe ainsi au 6<sup>e</sup> rang des fournisseurs de l'Égypte, en progression de quatre rangs par rapport à 2013/14.

En baisse chaque année depuis 2012, le volume des importations françaises d'Égypte a encore diminué de moitié en 2015 à 472,8 millions d'euros. L'effondrement du montant des achats de pétroles (- 79,5% à 110,1 millions d'euros), qui représentaient 52 % du total des importations en 2014 (23 % en 2015) est la principale explication de cette diminution. Les achats d'engrais connaissent également une forte baisse (- 55%). Cette évolution occulte la hausse des importations de textiles, en particulier de vêtements et d'articles de mailles. Cette diminution reflète le changement de la situation énergétique de l'Égypte, devenue importateur net d'hydrocarbures et dont l'industrie a vu son fonctionnement perturbé par les pénuries d'approvisionnement énergétique, ainsi que l'effondrement du cours du brut. Selon la Banque centrale d'Égypte, la France est devenue en 2014/15 le 7<sup>e</sup> client de l'Égypte (856,2 millions d'euros) avec 3,9 % de ses exportations totales (elle était son 5<sup>e</sup> client en 2013/14).

Les autorités égyptiennes espèrent une nette amélioration de la situation énergétique à partir de fin 2017 : à cette date devrait en effet commencer l'exploitation de l'immense champ gazier Zohr, découvert par le groupe italien ENI à une profondeur de 1 450 mètres, à environ 190 kilomètres de Port Saïd, qui pourrait représenter un potentiel de 850 milliards de mètres cubes, soit l'équivalent de 5,5 milliards de barils équivalents pétrole. Le Premier ministre a indiqué aux députés qu'il attendait, au cours des prochaines années, de l'ordre de 60 milliards d'euros d'investissements dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que 40 milliards d'euros dans celui de l'électricité.

La hausse des flux nets d'investissements directs étrangers en Égypte est d'ores et déjà très sensible : ils ont augmenté de près de 55 % entre 2013/2014 et 2014/2015, et retrouvent presque leur niveau de 2009/2010 (6,8 milliards de dollars). L'Union européenne est le premier investisseur mondial, mais la France n'est que le troisième investisseur européen en 2014/2015. Elle occupe néanmoins actuellement le 6<sup>e</sup> rang parmi l'ensemble des investisseurs étrangers.

Près de 150 filiales d'entreprises françaises sont implantées dans le pays ; où elles emploient environ 33 000 personnes. La délégation a rencontré quelques membres de la communauté d'affaires française. Ils n'ont pas caché les difficultés rencontrées par les entreprises françaises implantées dans le pays : rareté des sous-traitants fiables, irrégularité des fournisseurs, problème d'accès aux devises, turnover élevé du personnel qualifié, blocages en douane, forte inflation, que le niveau des salaires doit suivre... Mais ils ont surtout souligné les très bonnes perspectives, liées notamment à la situation géographique du pays et à la taille de sa population. L'un d'entre eux a estimé que les entreprises françaises devaient venir en Égypte moins pour faire des marges que pour prendre des places, à quoi un autre a répondu que si aucune n'avait quitté le pays depuis 2010, c'est qu'elles gagnaient de l'argent !

L'élargissement du canal de Suez, réalisé en un an, qui a doublé sa capacité de passage maritime, doit s'accompagner de l'établissement d'une zone économique à proximité du canal : les autorités égyptiennes espèrent qu'elle attirera de nombreux investisseurs étrangers, et en attend la création d'un million d'emplois, ce qui est ambitieux. Philippe Folliot, qui a assisté à la cérémonie d'inauguration du canal élargi, à l'été 2015, a été très impressionné à la fois par l'ampleur des travaux effectués en un temps record, que par l'enthousiasme et l'espoir que l'élargissement a suscités au sein de la population égyptienne.

## **E. LA QUESTION CENTRALE DU TOURISME**

Si la France joue un rôle important dans l'économie égyptienne en tant que fournisseur, client et investisseur, elle est aussi à l'origine d'un flux touristique qui a longtemps contribué très directement à l'activité dans le pays.

Le tourisme est en effet traditionnellement l'un des piliers économiques de l'Égypte. Depuis le déclenchement des « Printemps arabes », il a connu une baisse très marquée : le nombre annuel de visiteurs est passé de 14 millions en 2010 à 9 millions en 2015. En 2015, ce secteur générait encore 11,3 % du produit intérieur brut, et employait 12 % de la population active.

Cette chute de la fréquentation touristique est encore plus forte s'agissant des touristes français : alors que presque 600 000 Français s'étaient rendus en Égypte en 2010, année record, leur nombre était limité à moins de 140 000 en 2015. Si la prudence pouvait légitimement écarter les Français de la destination Égypte pendant les années qui ont suivi immédiatement la chute du président Moubarak, l'amélioration de la sécurité dans le pays depuis 2013-2014 n'a pas

suffi à les faire revenir. Comme les membres de la délégation l'ont indiqué à leurs interlocuteurs, il est évident que les informations publiées en France sur les centaines de condamnations à mort de Frères musulmans en leur absence ou autres décisions peu respectueuses des droits de l'Homme n'ont pas incité les Français à choisir la destination égyptienne pour leurs congés. L'extrême prudence des conseils aux voyageurs donnés sur le site du ministère des Affaires étrangères et du développement a aussi certainement contribué à cette désaffection. Philippe Folliot a écrit à deux reprises au ministre Laurent Fabius pour contester le contenu de cette rubrique et appeler à un zonage plus conforme à la réalité des risques encourus.

C'est pour approfondir ces questions que la délégation a souhaité que la dernière partie de sa mission soit consacrée au tourisme et se déroule dans le Sinaï. Longtemps, le tourisme balnéaire a moins souffert des suites de la révolution de janvier 2011 que le tourisme culturel. Les Russes étaient les premiers clients des stations balnéaires de la mer Rouge – Charm el-Cheikh, Hurghada, ou plus au sud, Safaga, Marsa Alam... Mais les attaques terroristes n'épargnent plus le Sinaï, la plus meurtrière d'entre elles ayant visé un avion russe quittant Charm el-Cheikh, le 31 octobre 2015. Depuis, les flux touristiques se sont effondrés. Il est donc certain que les résultats du tourisme seront particulièrement mauvais en 2016 : la fréquentation aurait déjà baissé d'environ 45 % au premier trimestre 2016 par rapport au premier trimestre 2015 <sup>1</sup>.

La délégation a pu constater qu'une partie importante – de l'ordre de la moitié – des hôtels de Charm el-Cheikh était fermée, tandis que le taux de remplissage de ceux qui ne l'étaient pas restait souvent faible. Elle a aussi pu se rendre compte du sérieux des mesures de sécurité prises à l'entrée des hôtels et partout dans la ville, où des contrôles sont effectués à des points fixes mais aussi de manière aléatoire.

Elle a rencontré le gouverneur du Sud-Sinaï, le général Khaled Fouada, ainsi que le responsable de la sécurité nationale dans le Sud-Sinaï, le général Wael Talaat, et a visité le centre de vidéo-surveillance en compagnie du général Magdi Moussa, responsable du centre, qui lui a présenté le dispositif de sécurité dans la région. La vidéo-surveillance est assurée en permanence par une douzaine d'agents de police, installés dans une salle occupée par une multitude d'écrans ; ils ont la possibilité de zoomer dès que leur attention est attirée par un détail. Des développements logiciels sont en cours, pour que les agissements suspects soient repérés automatiquement. On a présenté aux députés une carte mentionnant les points fixes de contrôle, situés sur tous les grands axes ; les voitures y sont arrêtées et fouillées.

Les députés ont pu se rendre, conformément à leur souhait, au monastère Sainte-Catherine du mont Sinaï, à environ 3 heures de route au nord de Charm el-

---

<sup>1</sup> Selon l'agence égyptienne Capmas, citée dans Sophie Anmuth, « En Egypte, "le tourisme sera sinistré en 2016" », *Libération*, 20 mai 2016.

Cheikh. Ils ont été accompagnés notamment par le Lieutenant-colonel Philippe Daniel, commandant du contingent français au sein de la Force multinationale d'observateurs au Sinaï<sup>1</sup>. Les trajets ont été faits sans encombre et l'accueil qui leur a été réservé au monastère était évidemment très chaleureux, de la part des moines, dont certains étaient francophones, comme du responsable de l'administration locale du village voisin de Sainte-Catherine. Les Bédouins de cette zone jouent en effet le rôle de protecteurs du monastère grec orthodoxe, qui abrite d'ailleurs en son sein une petite mosquée.

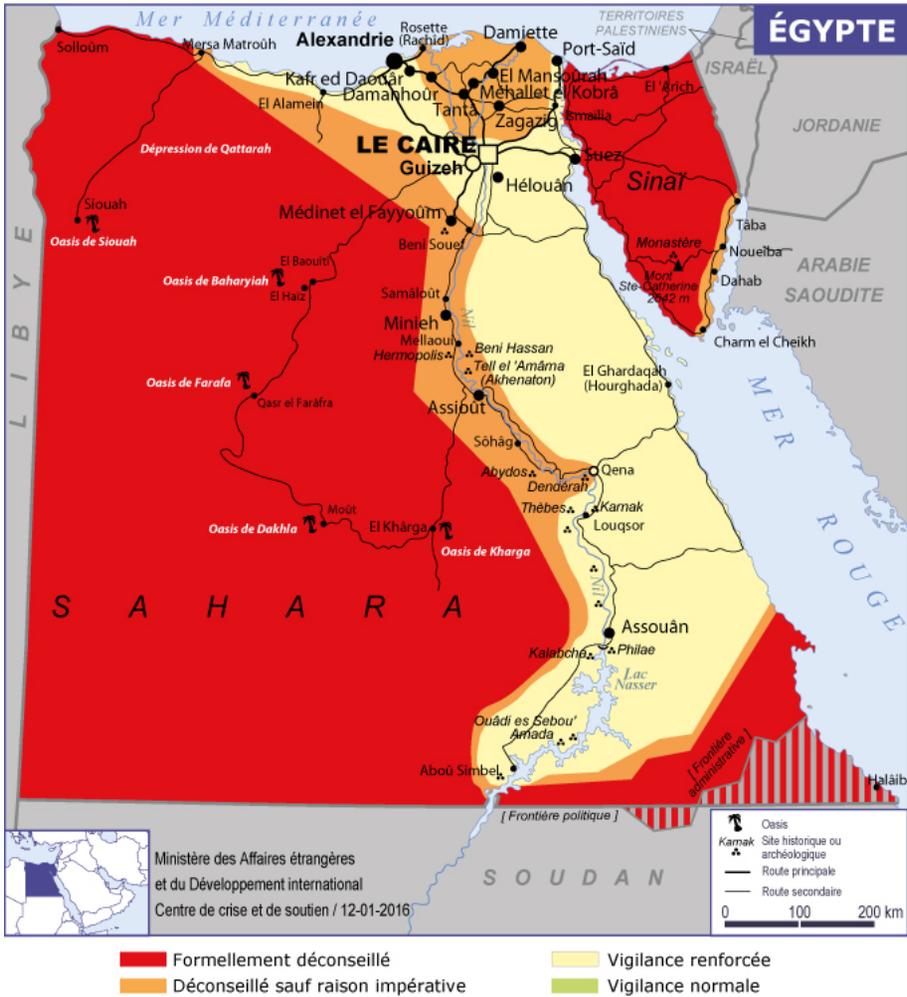
La délégation n'a pas été en mesure, faute de temps et surtout de compétences techniques, d'étudier la sécurité de l'aéroport de Charm el-Cheikh. Ils ont seulement pu observer la présence de véhicules blindés tout autour de son enceinte et l'existence de contrôles pour accéder à l'aéroport. Il leur a été indiqué que, depuis le crash de l'avion russe, les procédures avaient été revues et qu'un cabinet indépendant spécialisé de Londres avait expertisé les mesures de sécurité mises en œuvre et jugé qu'elles étaient adaptées.

Le Lieutenant-colonel Daniel a confirmé aux députés que la situation dans le Nord-Sinaï, toujours difficile, était néanmoins en voie d'amélioration. Il a d'ailleurs formé le vœu qu'un officier subalterne soit affecté à ses côtés, lequel pourrait en particulier renforcer la capacité française de renseignement sur l'évolution des conditions de sécurité dans la zone.

Après en avoir discuté avec de bons connaisseurs de la situation dans cette partie de l'Égypte, la délégation estime que, s'agissant du sud du Sinaï, le zonage du ministère des Affaires étrangères pourrait être revu sans que la sécurité des touristes en souffre. Elle considère que la carte des conseils aux voyageurs (cf. page suivante) pourrait évoluer comme suit : le sud du Sinaï pourrait passer de rouge (formellement déconseillé) à orange (déconseillé sauf raison impérative), tandis que la bande côtière incluant les stations balnéaires de la Mer rouge, de Charm el-Cheikh à Taba, et la région autour du monastère de Sainte-Catherine devraient passer de l'orange ou du rouge au jaune (vigilance renforcée). Elle espère que l'ambassade de France au Caire soutiendra cette demande, et que le ministère acceptera de la mettre en œuvre.

---

<sup>1</sup> *Entrée en activité le 25 avril 1982, cette organisation internationale indépendante de maintien de la paix a été mise en place par les accords de paix de Camp David et le traité de Washington du 26 mars 1979 entre Israël et l'Égypte, ainsi que par le protocole du 3 août 1981 entre les deux pays. Sa mission est de contrôler l'application de ces accords dans le Sinaï.*



Source : page Conseils aux voyageurs du site du ministère des Affaires étrangères et du développement international, le 15 juin 2016



## CONCLUSION

La mission du groupe d'amitié en Égypte constitue le point d'orgue de ses activités des quatre premières années de la législature <sup>1</sup>.

Philippe Folliot, président, et les deux membres du groupe d'amitié qui y ont participé la voient comme un incontestable succès : ils ont pu réaliser un programme conforme à leurs demandes, rencontrer l'ensemble des interlocuteurs pertinents – à l'exception peut-être du Grand Imam de la mosquée al-Azhar, qui effectuait alors un déplacement... en France –, y compris les plus hauts responsables de l'État, et aborder avec eux tous les sujets qu'ils souhaitaient. Les moments partagés avec les membres du groupe d'amitié Égypte-France ont été particulièrement agréables et chaleureux. Le Président du groupe d'amitié français espère avoir rapidement l'occasion de les accueillir à son tour.

Confrontés à des défis communs, en dépit des différences évidentes entre eux, les deux pays ont beaucoup à gagner à travailler ensemble, aussi bien au niveau des pouvoirs exécutifs, que des parlements, et des peuples.

---

<sup>1</sup> Voir la liste de ses activités, en annexe 2.



## ANNEXES

### 1. PROGRAMME DE LA MISSION

#### **Dimanche 22 mai**

- 20 h 05 **Arrivée** à l'aéroport du Caire  
*Accueil par Dr Ayman Aboul Ella, président du groupe d'amitié Égypte-France, et Mme Samia Rafla, membre du groupe d'amitié*
- 21 h Installation à l'hôtel

#### **Lundi 23 mai**

- 09 h **Petit-déjeuner de cadrage**, à la Résidence de France, à l'invitation de M. André Parant, ambassadeur de France en Égypte  
*en présence de MM. Fabrice Desplechin, deuxième conseiller, Franc Sécula, chef de la mission économique, Thierry Gilistro, attaché de Défense, et Jean-Luc Lavaud, conseiller de coopération et d'action culturelle*
- 11 h **Entretien avec M. Ali Abdel Al, Président du Parlement**
- 12 h **Entretien avec des membres de la Commission des Affaires étrangères** (*M. Tarek Radwan, vice-président, M. Tarek Elkholi, secrétaire, Mme Samia Rafla, Dr Emad Gad, Dr Amna Nusair, MM. Karim Darwish et Ibrahim Selim*), sous la présidence de Mme Dalhia Youssef, vice-présidente
- 13 h **Entretien avec Dr Ayman Aboul Ella, président du groupe d'amitié Égypte-France, et des membres du groupe d'amitié** (*Mmes Samia Rafla, Mariane Azer, Dr Rania Elwani, Prof Dr Sherine Farrag, Dr Mohamed Ahmed Fouad, M. Mohamed Mahmoud Amara*)

- 14 h 30 **Entretien avec des membres de la Commission des droits de l'Homme**, *sous la présidence de Mme Marguerite Azer, vice-présidente*
- 15 h 30 **Déjeuner à l'invitation du groupe d'amitié Égypte-France**
- 17 h **Visite du parc Al-Azhar**  
*en compagnie de M. Christian Velud, attaché de coopération technique et multilatérale, ancien directeur des études à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO)*
- 20 h 30 **Dîner** à la Résidence de France, à l'invitation de M. André Parant, ambassadeur de France en Égypte  
*en présence de Mme Ingy Fahim, députée d'Alexandrie, et MM. Tewfiq Aclimandos, chercheur associé à la chaire d'histoire contemporaine du monde arabe au Collège de France, et Iskandar Ghattas, ancien secrétaire d'État à la Justice, ancien député.*

## **Mardi 24 mai**

- 9 h **Entretien avec M. Abdel Fattah al-Sissi, Président de la République**
- 11 h 30 **Entretien avec M. Ismaïl Chérif, Premier ministre**
- 12 h 30 **Entretien avec M. Sameh Choukri, ministre des Affaires étrangères**
- 14 h 30 **Déjeuner avec des défenseurs des droits de l'Homme**
- 16 h 00 **Entretien avec M. Shawki Ibrahim Abdel-Karim Allam, Grand Mufti**
- 17 h 30 **Présentation du projet « Femmes égyptiennes : pionnières pour l'avenir »** *par MM. Christian Velud, attaché de coopération technique et multilatérale, et Zakaria Haffar, chef de projet*
- 19 h **Conférence de presse** avec des journalistes français et égyptiens
- 20 h **Dîner avec le groupe d'amitié**

## **Mercredi 25 mai**

- 8 h 30 **Petit-déjeuner avec des représentants de la communauté d'affaires française** (MM. Hervé Majidier, représentant des Français de l'étranger, président de la Chambre de commerce française en Égypte, président-directeur général de Franchise Carrefour Moyen-Orient et du groupe Majid Al-Futtaïm, François-Édouard Drion, directeur général de Crédit Agricole Égypte, président de la section Égypte des Conseillers du commerce extérieur de la France, Daniel Leroux, directeur général de la ferme Toshka – dans le Sud-Ouest de l'Égypte –, Jacques Honziel, directeur général d'Arcelor Mittal Égypte).
- 10 h **Départ pour Alexandrie**
- 12 h 45 **Arrivée à Alexandrie**
- 13 h **Déjeuner** à l'invitation de M. Nabil Hajlaoui, consul général de France à Alexandrie, à sa résidence *en présence de députés d'Alexandrie (Mme Ingy Fahim, MM. Hosni Hafez, Samir Elbattikhi et Haitham Elhariri)*
- 15 h 30 **Visite de la Bibliotheca Alexandrina**, après un accueil par MM. Sherif Riad, directeur du département des relations extérieures, et Walid Samy, chargé des relations publiques
- 17 h **Départ pour la résidence du Gouverneur à Montazah**
- 17 h 30 **Entretien avec M. Mohamed Abd Elzaher, gouverneur d'Alexandrie, et cérémonie d'hommage aux victimes du crash du vol MS 804 d'Egyptair**
- 20 h **Dîner** à l'invitation de M. le Gouverneur d'Alexandrie

## **Jeudi 26 mai**

- 8 h 30 **Petit-déjeuner avec les ingénieurs de DCNS** chargés du projet GOWIND (MM. Michel Le Bouedec, Loïc Le Gal, Arnaud Depecker, Julien Alquier, Franck Heidel, et Mohamed Basraoui, responsable de la sécurité)
- 9 h 30 **Présentation de la plateforme Alexandrie de la DCNS et du projet GOWIND**, par M. Michel Le Bouedec, responsable de la supervision

- 11 h **Visite de l'Université Senghor** et entretien avec MM. Albert Lourde, recteur de l'Université, et Jean-Dominique Assié, directeur de la décentralisation, des Campus Senghor et des partenariats
- 12 h **Visite du Centre d'Études Alexandrines**, avec Mme Marie-Dominique Nenna, sa directrice, suivie d'un déjeuner avec M. Jean-Yves Empereur, son ancien directeur, et le personnel du Centre
- 15 h 30 Visites culturelles (citadelle Kaïd Bay, catacombes, mosquée Abou el-Abbas el-Morsi)
- 20 h Dîner au Club Grec, à l'invitation de M. le Consul général de France et de son épouse
- 20 h 50 Départ de M. Rouillard pour Paris, *via* Djeddah

### **Vendredi 27 mai**

- 8 h **Départ pour Charm el-Cheikh**
- 9 h **Arrivée à Charm el-Cheikh**  
*Accueil par les généraux Khaled Fouda, gouverneur du Sud-Sinaï, Wael Talaat, responsable de la sécurité nationale dans le Sud-Sinaï, et Mahmoud Soullaye, responsable de l'administration de Charm el-Cheikh*
- 11 h **Visite de la station balnéaire**
- 17 h **Réunion de travail** avec les généraux Khaled Fouda, gouverneur du Sud-Sinaï, et Wael Talaat, responsable de la sécurité nationale dans le Sud-Sinaï
- 18 h **Visite du centre de vidéo-surveillance et présentation du dispositif de sécurité** dans le Sud-Sinaï, *par le Général Magdi Moussa, responsable du centre de vidéo-surveillance*
- 20 h **Dîner** à l'invitation de M. le Gouverneur du Sud-Sinaï *en présence de Mme Sahar Nasr, ministre de la Coopération internationale, MM. Tarek Kabil, ministre de l'Industrie et du commerce, Mohamed Ahmed et Mohamed Shafik, responsables de l'Office du tourisme de Charm el-Cheikh*

### **Samedi 28 mai**

- 6 h **Entretien avec le Lieutenant-colonel Philippe Daniel**, commandant du contingent français au sein de la Force multinationale d'observateurs au Sinaï
- 7 h 30 Trajet jusqu'au monastère Sainte-Catherine du Mont Sinaï
- 10 h 30 **Visite du monastère Sainte-Catherine**, *en compagnie du Père Michael, supérieur du monastère, du Père Neylos, responsable de la bibliothèque, du Père Daniel, responsable de l'hospitalité, et de M. Hesham Kamel, chargé des relations publiques*
- 14 h 30 **Déjeuner** à l'invitation de M. Alsayed Sadek, responsable de l'administration du village de Sainte-Catherine
- 15 h 30 Trajet retour vers
- 18 h 30 Arrivée à Charm el-Cheikh
- 20 h 00 Dîner avec des membres de la communauté française de Charm el-Cheikh, actifs dans le secteur touristique

### **Dimanche 29 mai**

- 14 h 15 Départ de Charm el-Cheikh vers Paris, *via* Le Caire



### **3. ACTIVITÉS DU GROUPE D'AMITIÉ AU COURS DE LA LÉGISLATURE**

*14 novembre 2012* : réunion constitutive

*19 décembre 2012* : petit-déjeuner avec M. Alexis Le Cour Grandmaison, sous-directeur d'Égypte et du Levant

*5 février 2013* : rencontre avec M. Nicolas Galey, ambassadeur de France en Égypte

*6 février 2013* : rencontre avec M. Hussein Gohar, membre fondateur et directeur des affaires internationales du Parti social-démocrate égyptien

*13 mars 2013* : déjeuner de travail autour de M. Mohamed Moustafa Kamal, ambassadeur d'Égypte en France

*17 juillet 2013* : réunion avec M. Alexis Le Cour Grandmaison, sous-directeur d'Égypte et du Levant

*11 septembre 2013* : réunions avec M. Albert Tanios, président de l'Association pour la Fondation France-Egypte, Mme Leila Elmasry, secrétaire générale, et M. Alain Boyer, membre, puis avec Mme Mona Makram-Ebeid, sénatrice, M. Hazem Ahmed Hosny Ahmed, professeur à l'université du Caire, et Mme Yasmine Farouk, professeur assistant à la même université

*3 décembre 2013* : rencontre avec M. Mohamed Moustafa Kamal, ambassadeur d'Égypte en France

*29 janvier 2014* : déjeuner à l'invitation de M. Mohamed Moustafa Kamal, ambassadeur d'Égypte en France

*9 juillet 2014* : réunion avec M. Alexis Le Cour Grandmaison, sous-directeur d'Égypte et du Levant

*28 janvier 2015* : déjeuner de travail autour de M. Ehab Badawy, ambassadeur d'Égypte en France

*3 juin 2015* : dîner à l'invitation de M. Ehab Badawy, ambassadeur d'Égypte en France

*18 novembre 2015* : rencontre avec plusieurs membres de l'Union mondiale des experts de l'islam pour la paix et contre la violence

*24 novembre 2015* : dîner avec M. Ehab Badawy, ambassadeur d'Égypte en France, à l'issue d'une visite de l'exposition Osiris, à l'Institut du Monde arabe, à l'invitation du groupe d'amitié sénatorial

*18 mai 2015* : rencontre avec M. Ehab Badawy, ambassadeur d'Égypte en France

Le Président Folliot, ou l'un des vice-présidents, a aussi reçu, chaque année au mois de juin, les jeunes diplomates égyptiens en stage à l'École nationale d'administration.